

CAHIER DE CONTRIBUTIONS

Proposition du collectif : Eco-Formations des Pays de la Loire (EFPL)

Contact obligatoire : [07 82 06 86 60
association@eco-formation.org]

Date d'envoi de la proposition : 25/03/2021

LE CHOIX DU SUJET

1. **A quelle fonction vitale se rapporte votre cahier de contribution ?** (Cochez la case correspondante)

Pour rappel, une fonction vitale = un cahier de contributions. Si votre collectif souhaite traiter d'une ou plusieurs autres fonctions vitales, nous vous invitons à renseigner un ou plusieurs cahier(s).

- Se nourrir
- Se loger
- Se déplacer
- Travailler & Produire
- Consommer**
- S'épanouir
- Vivre en bonne santé

LES CONTRIBUTEURS ET AUTEURS

2. **Quel collectif représentez-vous ?** (Nom, photo, logo éventuel)

Eco Formations des Pays de la Loire

3. **Qui êtes-vous ?** (Structure, création, nombre d'adhérents/membres, **vision**, territoire, rayonnement du collectif, descriptif rapide)

Association de loi 1901, création 2011, 200 adhérents en 2021. Nous intervenons sur la région Pays de la Loire et principalement autour d'Angers.

4. **Quel est l'objectif principal de votre collectif pour accélérer localement la transition écologique et sociale ?**

L'association propose des stages pratiques pour apprendre à faire soi-même le tout encadrés par des artisans du territoire. Notre objectif initial est de sensibiliser les participants à l'environnement, à travers les gestes du quotidien.

Nous agissons sur la consommation en permettant aux apprenants de comprendre les étapes de fabrication d'un produit et en leur partageant différents réseaux pour se fournir "bio/local/éthique".

Nous souhaitons également mettre en valeur les artisans de notre territoire en leur permettant de diversifier leurs activités par la transmission de leurs savoirs et de se faire connaître au sein d'un réseau d'artisans aux compétences multiples.

ETAPE 1 - LE TEMPS DU SOUHAITABLE

Il est demandé ici de prendre un peu de recul et d'interroger votre vision du futur du territoire. Nous vous rappelons que, même si votre travail se rapporte à une fonction vitale précise, la réflexion est à élargir à une vision plus globale : **Comment la fonction vitale choisie vient servir un avenir agréable et qui donne envie d'être atteint ?**

Ce cahier de contributions guidé va vous permettre de mener une réflexion « en entonnoir » en partant d'une vision positive, à la définition de chantiers d'actions prioritaires puis à leur concrétisation. Chaque question se réfère à la fonction vitale choisie.

5. A quoi êtes-vous attachés ? Qu'est-ce qui mérite selon vous d'être conservé et sur lequel vous pouvez vous appuyer pour demain ?

La production et l'utilisation de produits locaux et biologiques respectueux de l'environnement pour de la protection biodiversité.

La valorisation des artisans de notre territoire qui contribuent et aident à la conservation de notre patrimoine naturel et des pratiques écocitoyennes.

Reconnexion avec la nature (réapprentissage des bienfaits de la terre) et notre rapport au temps (prendre le temps, observer).

Être autonome, diversifier ses savoir-faire.

6. Qu'est-ce que vous ne voulez plus ? Qu'est-ce qui n'est plus tenable aujourd'hui et que vous refusez de voir demain ?

La consommation de produits non respectueux de l'environnement, fabriqués à l'étranger.

La disparition de notre savoir-faire artisanal local et de notre autonomie.

La perte de sens de nos actions quotidiennes (nos achats, nos déplacements...) qui se sont complexifiées et segmentées.

7. Qu'est-ce que vous souhaitez voir changer ? Qu'est-ce qui selon vous nécessite d'évoluer pour que vous puissiez vous appuyer dessus demain ?

Accentuer les liens sociaux pour un meilleur partage des connaissances et une valorisation de la pratique.

Accessibilité (communication plus ciblée et étendue, une concertation autour du prix selon le public visé) et valorisation des marchés et démarches locales.

Revalorisation des commerces dans les bourgs des milieux ruraux.

La vision des métiers manuels dans la société.

8. Qu'est-ce que vous imaginez pour demain ? Grâce aux réponses précédentes, proposez jusqu'à 4 futurs souhaitables imaginés pour demain ? Commencez vos phrases par « Et si... »

Exemple : Et si demain nous produisions localement toute l'énergie dont nous avons besoin ? Et si demain nous devenions un territoire de promotion d'une agriculture saine et respectueuse de l'environnement

1. **Et si** on redonnait du sens à nos actes du quotidien.
2. **Et si** tous les objets de mon quotidien étaient produits dans mon département grâce aux savoir-faire de nos artisans/producteurs.
3. **Et s'il** était plus facile pour les citoyens d'agir grâce à des lieux où ils pourront se rencontrer et partager leurs savoirs (tiers-lieux, éco-lieux...).
4. **Et si** on consommait tous localement pour une économie circulaire.

9. Parmi les 4 propositions ci-dessus, laquelle recueille le plus l'adhésion de votre collectif ? Notez le numéro du futur souhaitable le plus partagé, et argumentez votre choix si vous le souhaitez.

Le collectif partage le futur souhaitable N° 3.

ETAPE 2 - LE CHAMP DES POSSIBLES

A l'étape précédente, vous avez voté pour un futur souhaitable qui représente la **vision positive** que vous garderez à l'esprit pour la suite de la réflexion guidée.

Selon vous, quel(s) serai(en)t le(s) **chantier(s)** qui permettrai(en)t de répondre à la vision positive choisie ? Ce que nous appelons « chantier » est une **proposition d'action concrète** ou **projet concret** qui participe à atteindre l'ambition définie précédemment.

10. Echangez au sein du collectif et citez jusqu'à 5 chantiers qui vous semblent prioritaires à entreprendre et qui viennent servir la vision positive retenue.

- Idée de chantier 1 : Valoriser et soutenir les artisans qui ont fait le choix de produire dans le respect de l'homme et de l'environnement
- Idée de chantier 2 : Donner la possibilité d'agir aux citoyens en les formant à des techniques écologiques simples à faire au quotidien.
- Idée de chantier 3 : Créer des lieux de rencontre entre citoyens pour favoriser les partages de savoirs autour de l'écologie.

11. Parmi les 5 propositions ci-dessus, laquelle recueille le plus l'adhésion de votre collectif ? Notez le numéro de l'idée de chantier la plus partagée, et argumentez votre choix si vous le souhaitez.

Idée de chantier 2 : Donner la possibilité d'agir aux citoyens en les formant à des techniques écologiques simples à faire au quotidien.

L'EFPL propose ce type d'ateliers depuis 10 ans sur le territoire d'Angers et aux alentours. Cela fait donc sens de se faire connaître du public pour sensibiliser davantage de citoyens.

ETAPE 3 - LE CHOIX DES ACTIONS

Vous arrivez à la dernière partie de ce cahier de contributions. Nous vous invitons dans cette dernière partie à être très concret et penser « opérationnel » puisqu'il s'agit ici de tester la faisabilité des actions retenues précédemment.

Ainsi nous vous invitons à répondre précisément aux questions suivantes :

Si vous avez retenu plusieurs actions, elles seront toutes à rendre opérationnelles. Répondez aux questions suivantes pour chacune de vos actions.

ACTION 1 : Donner la possibilité d'agir aux citoyens en les formant à des techniques écologiques simples à faire au quotidien : des ateliers pour faire soi-même

12. Quel(s) est(sont) le(s) objectif(s) de cette action ? Décrivez-la en quelques lignes

- Former les citoyens au "faire soi-même" grâce à l'apprentissage de gestes simples à réaliser au quotidien
- Permettre à tous de comprendre les étapes de fabrication d'un produit afin de devenir un consommateur" informé - Sensibiliser à la composition des produits
- Mettre en relation les citoyens et les artisans du territoire
- Favoriser la consommation de produits fabriqués localement
- Dynamiser une économie circulaire locale

13. Quelle(s) est(sont) la(les) cible(s) principale(s) visées par l'action ?

- Les citoyens de la métropole angevine qui souhaitent apprendre et ceux qui souhaitent partager leurs savoir-faire
- Les producteurs/artisans du territoire
- Les écoles, centre de loisir
- Les entreprises, les salariés
- Les étudiants

-> Tout public

14. Qui ou quelle(s) structure(s) porte(nt) cette action ? (Citez 2 porteurs maximum)

Une structure portant une action peut être : une entreprise ou un groupement d'entreprises (club d'entreprises, zone d'activité, etc), une association, un collectif, une collectivité (commune, métropole, département, etc.), etc.

- L'association, EFPL (Eco Formation des Pays de la Loire)
- La métropole, Angers Loire Métropole.

15. Vous pensez à des partenariats possibles (collectivités, entreprises, associations, etc.), citez-les :

- La Maison de l'Environnement
- Les formateurs de l'association Eco-Formations des Pays de la Loire

16. Pour la bonne mise en œuvre de l'action, quels seraient les besoins matériels ? les compétences techniques ? les besoins financiers ?

- Des besoins financiers pour la rémunération des artisans/formateurs pour les ateliers
- Des besoins financiers pour le fonctionnement de l'association (EFPL)
- Des lieux mis à disposition pour réaliser les ateliers
- Les compétences techniques sont diversifiées grâce à la pluralité d'artisans avec lesquels travaille déjà EFPL

17. Quelle(s) serai(en)t la (ou les) localisation(s) idéale(s) pour la réalisation de l'action ?

(un quartier, une rue, une commune, un bâtiment, une entreprise, une école, un magasin, etc. ?)

- La Maison de l'Environnement (partenariat déjà existant)
- Les parcs et jardins des communes de la métropole
- Les Maisons de Quartier
- Les Maisons des Associations
- Les lieux culturels (galeries d'arts, médiathèques)
- Participer à des événements emblématiques portés par les villes.

L'objectif est de réaliser ces ateliers dans différents lieux pour toucher différents publics.

18. Projetez-vous : à quelle temporalité l'action peut-elle être réalisée (à partir du 26 mars 2021) ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Dans 6 mois (fin 2021) | <input type="checkbox"/> Avant fin 2022 |
| <input type="checkbox"/> Dans 1 an (début 2022) | <input type="checkbox"/> Après 2022 |

19. Les premiers pas de l'action : citez les 5 premiers pas concrets à entreprendre dès demain pour mettre en œuvre l'action :

- Trouver des artisans pour réaliser les ateliers puis concevoir différents formats selon les compétences et le public visé.
- Trouver des financements pour ouvrir les ateliers à un large public
- Trouver des lieux pour réaliser les ateliers grâce à des partenariats avec les collectivités ou des organismes privées et publics
- Communiquer sur les ateliers via le site web de l'association, les médias locaux, réseaux sociaux et l'appui d'ALM.
- Création et gestion d'une billetterie
- Réalisation des ateliers plusieurs fois par mois
- Pour aller plus loin : créer un programme d'accompagnement sous forme de cycle progressif pour former petit à petit aux gestes écologiques

ACTION 2 :

Si vous souhaitez détailler plusieurs actions, il vous suffit de copier-coller les questions 12 à 19 ci-dessous.

ACTION 2 : Créer des lieux de rencontre entre citoyens pour favoriser les partages de savoirs autour de l'écologie : création d'un Tiers Lieux autour des métiers de l'artisanat et l'éveil à la nature

20. Quel(s) est(sont) le(s) objectif(s) de cette action ? Décrivez-la en quelques lignes

- Faciliter la coopération entre différents acteurs
- Faciliter la rencontre
- Faciliter "l'agir citoyen"
- Être un lieu de vie vitrine de l'écologie
- Former à des pratiques plus respectueuses de l'environnement

21. Quelle(s) est(sont) la(les) cible(s) principale(s) visées par l'action ?

Tout public

- A la fois un lieu pour des travailleurs avec un espace de coworking, des ateliers individuels pour les artisans
- Un lieu pour tous les citoyens avec des espaces ouverts à tous : espace de restauration, de détente
- Les écoles qui peuvent venir découvrir le lieu

...

22. Qui ou quelle(s) structure(s) porte(nt) cette action ? (Citez 2 porteurs maximum)

Une structure portant une action peut être : une entreprise ou un groupement d'entreprises (club d'entreprises, zone d'activité, etc), une association, un collectif, une collectivité (commune, métropole, département, etc.), etc.

- L'association, EFPL (Eco Formation des Pays de la Loire)
- La Fabrique des Tiers lieux

23. Vous pensez à des partenariats possibles (collectivités, entreprises, associations, etc.), citez-les :

- ALM
- Maison de l'Environnement

24. Pour la bonne mise en œuvre de l'action, quels seraient les besoins matériels ? les compétences techniques ? les besoins financiers ?

- Besoin d'un grand lieu avec différents espaces dont un grand espace nature
- Outillage de bureau : imprimantes, ordinateurs
- Équipements spécifiques selon les besoins des professionnels sur place (Tour à bois, découpeuse laser...)
- Besoin d'aides financières importantes pour la création du lieu

25. Quelle(s) serai(en)t la (ou les) localisation(s) idéale(s) pour la réalisation de l'action ?

(un quartier, une rue, une commune, un bâtiment, une entreprise, une école, un magasin, etc. ?)

- Un vieux bâtiment en bord de Loire avec un bâtiment grand et un espace extérieur permettant au moins la création d'un jardin potager
- Un lieu accessible à vélo

26. Projetez-vous : à quelle temporalité l'action peut-elle être réalisée (à partir du 26 mars 2021) ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Dans 6 mois (fin 2021) | <input type="checkbox"/> Avant fin 2022 |
| <input type="checkbox"/> Dans 1 an (début 2022) | <input type="checkbox"/> Après 2022 |

27. Les premiers pas de l'action : citez les 5 premiers pas concrets à entreprendre dès demain pour mettre en œuvre l'action :

- Faire un état des lieux des Tiers Lieux déjà existants pour s'inspirer
- Réunir un collectif d'acteurs motivés prêt à s'investir dans la création du lieu
- Trouver un lieu
- Trouver des financements
- Faire connaître le projet

Un grand merci pour votre contribution et votre engagement à nos côtés pour répondre concrètement à la transition écologique sur nos territoires.

Votre cahier de contributions sera étudié en détail par nos soins et nous reviendrons rapidement vers vous pour la suite de la démarche.

Cahier de contributions – Mode d'emploi

Qui peut proposer un cahier de contributions ?

Il est demandé, si possible, de **constituer un collectif** au préalable ou de représenter un collectif déjà existant, afin que la contribution soit **l'expression d'une volonté commune**. La méthodologie, grâce à une série de questionnements, vous permet de **passer de l'idée au projet concret**. Vous pouvez réaliser ce travail collectif de façon autonome.

Quels sont les thèmes sur lesquels contribuer ?

Se nourrir, Se loger, Se déplacer, Produire et Travailler, Consommer, S'épanouir, Vivre en Bonne Santé... Renseignez-vous sur l'ensemble des thèmes directement sur angersloiremetropole.fr. Un ensemble de **ressources** vous sont proposées.

Comment remplir le cahier d'acteurs ?

- 1- Définir avec votre collectif le(s) thème(s) qui vous fait le plus écho et sur lequel vous avez envie de contribuer.
- 2- Le cahier de contributions est un document avec des zones à remplir et 3 grandes étapes de réflexion (à remplir en un ou plusieurs temps, selon le nombre de réunions de votre collectif).

Comment et quand transmettre votre cahier de contributions ?

Vous avez jusqu'au **vendredi 26 mars 2021** pour remettre votre cahier rempli à l'adresse suivante : transition-ecologique@angersloiremetropole.fr

Votre mail doit comporter :

- **Dans l'objet du mail** : « Cahier de contributions [Nom du collectif] »

- **Dans le corps du mail** :

- Le nom de votre collectif
- Le titre de votre contribution
- La description de votre action en 500 caractères max.
- Les structures qui doivent porter l'action.
- En pièce jointe, le cahier de contributions rempli.

Les propositions seront rendues visibles au public directement sur ecrivons.angers.fr.

Pour toute question, envoyez un mail à la même adresse, avec dans l'objet du mail « Question [Nom du collectif] »

L'ensemble des contributions sera reçu, analysé, synthétisé par Angers Loire Métropole. Un temps de remise des contributions aura lieu en avril. Durant tout le mois de mai, vous pourrez alors choisir, parmi toutes les propositions affichées, celles qui vous semblent prioritaires sur [ecrivons.angers.fr](https://www.ecrivons.angers.fr). Les premiers engagements de la collectivité et de l'ensemble des acteurs suivront avant l'été 2021.

N.B. : le calendrier est susceptible d'évoluer compte tenu du contexte sanitaire. Vous serez informés par mail en cas de changements.